

l'homme : le facteur physiologique n'est pas le seul à intervenir en cette affaire. Les phénomènes que présentent les animaux offrent plus de garanties : et aussi les phénomènes observés chez les végétaux. Un cas a été cité naguère, qui est fort instructif à cet égard. Je le rappelle de mémoire, ne pouvant plus remettre la main sur l'observation originale.

Cela se passait en Algérie, durant les guerres de la conquête. Des soldats, pour s'amuser, avaient massacré à coups de sabre un groupe touffu de plantes qui appartenaient peut-être à une des rares espèces d'aloès de l'Afrique du Nord. L'année suivante, presque toutes ces plantes, qui avaient été si fortement maltraitées se mirent à fleurir.

Pareillement, il a été longtemps admis — encore dans les *Curiosités de la végétation* de Valemont (1705) — que pour inciter un arbre à porter fruit, il convient d'en rogner les racines, ce qui, pour commencer, certainement, réduit son activité nutritive.

Au total, les circonstances défavorables à la prolongation de la vie de l'individu stimuleriaient la multiplication qui prolonge l'espèce : et cette thèse de naturaliste n'est autre que celle qui sert de base à l'*Abbesse de Jouarre*. Il ne faudrait toutefois pas la généraliser outre mesure, et il serait difficile de dire si le drame de M. Aymard a fleuri parce que décidément il a fini par se trouver trop mal dans sa caisse, ou parce que, au contraire, il a enfin rencontré des circonstances favorables comme température, humidité, etc. Car les deux interprétations sont possibles.

Revenons à l'*odor mortis*, quelques correspondants m'ayant encore communiqué des faits qui ne sont point sans intérêt.

En voici un qui est dû au docteur E. Callamand, de Saint-Mandé :

“ Il y a quelques mois, m'écrivit-il, j'étais réveillé au milieu de la nuit par les hurlements d'un chien. Comme il n'en finissait pas, au bout d'une heure, j'ouvre la fenêtre, impatienté, et cherchant des yeux le coupable dans la rue ou le long du bois. C'est quelque chien perdu, pensais-je. Pas du tout : le hurleur était dans

al cour du pavillon voisin. C'était le chien d'en face, que j'apercevais le jour dans sa niche, mais qui jamais n'avait aboyé la nuit. Il faut dire ici que je ne savais encore que très vaguement, c'est que le maître du chien, soigné par un frère de Paris, s'en allait de la poitrine. Je me recouchai donc un peu fatigué. Or la nuit suivante, la nuit qui suivit celle où se produisirent les hurlements, ou vint me chercher en toute hâte pour le malade qui agonisait : il avait été pris bientôt de suffocation, et malgré des piqûres de caféine et d'héther, il expira vers le matin. En entrant dans la chambre du malade qui était pourtant vaste et bien aérée, j'avais été frappé par cette odeur particulière que dégagent certains agonisants, et plus spécialement les tuberculeux.

“ N'est-ce pas là cette odeur qui incommode le chien dès qu'elle commence à s'exhaler et le fait hurler à la mort ? ”

Le cas de M. Callamand est de ceux qu'il faut retenir ; il est très admissible, en effet, que l'odeur de mort prochaine du malade ait diffusé jusqu'au chien et l'ait impressionné.

Un fait m'a été signalé encore, qui ne peut toutefois s'expliquer par l'*odor mortis*. Je veux parler des chiens du Jardin d'acclimatation qui, il y a quelques années, hurlèrent toute une nuit sans que l'on comprît la raison de leur émoi. Elle apparut dans la matinée quand on découvrit un pendu dans un fourré à 50 mètres de distance des chiens. Sans doute ceux-ci avaient été émus en attendant ou en voyant le malheureux qui se préparait à mourir. L'*odor mortis* qui se produit avant la mort ne peut être invoquée dans ce cas, puisque le suicidé s'est tué en état de santé et non dans la dernière période d'une maladie.

Le fait observé par MM. Oscar et Olivier de Watteville est, par contre, fort précis. Il s'agit d'un chat qui, à quelques mois d'intervalle, appartient à deux maîtres — à deux maîtresses plus exactement — et qui est recueilli par la dernière à la suite de la mort de la première. L'une et l'autre meurent à quelques mois de distance : dans l'un et l'autre cas, le chat s'éloigne de sa maîtresse deux ou trois jours avant sa mort. On peut croire qu'il percevait une *odor mortis*. C'est fort mauvais signe pour un ma-